

6/12/07
A. Collin

Monsieur le Bourgmestre
Madame et Messieurs les Echevins et membres du Collège Communal
Rue St Mortier, 14
7890 - ELLEZELLES

Ellezelles, le 20 juin 07

Réf. : E8

Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs,

J'ai le regret de vous apprendre que notre belle commune vient d'être amputée d'une drève comptant à peu près une vingtaine d'arbres centenaires. Les faits se sont passés dans un des plus beaux sites du Parc Naturel du Pays des Collines, au lieudit le Château d'Hubermont. Cette drève est fréquentée par les randonneurs, les cavaliers et les calèches qui viennent de la Chapelle Saint-Ghislain pour se rendre au Séménil. La photo ci-jointe n'a pas été prise sous son meilleur angle et je vous invite à vous rendre sur place afin de juger de l'étendue des dégâts.

La question est de savoir si cette opération commando - de deux jours au maximum et en plein été - a bénéficié de votre aval. Compte tenu, d'une part, du Règlement communal arrêté le 26 avril 2004, sur *la conservation de la nature et l'abattage et protection des arbres et haies*, et, d'autre part, de votre volonté - en laquelle je crois - de préserver le patrimoine naturel et paysager de nos belles Collines, la légalité de cet acte me semble peu probable.

Laisser les choses en l'état hypothéquerait votre crédibilité en bien des domaines et je compte sur vous pour donner toutes les suites nécessaires à cette affaire. Comprenez qu'un acte de ce type implique un débat de fond sur l'avenir de notre commune et sur celui du Parc. Copie de cette lettre sera donc envoyée à toutes les personnes et associations concernées par ce sujet.

Croyez, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

**Dr. Baudouin Caironi
Rue Aulnoit, 46B
7890 – Ellezelles. Tél. : 068 / 54 34 78**